

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-deux octobre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Sylvie ASSELIN, M. Eric CAUVIN, Mmes Catherine COQUELIN, Isabelle DEGUETTE, MM. Pierrick DELACOTTE, Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECUIR, MM. Yann LECUYER, Franck LEGIGAN, Sébastien LEMONNIER, Sébastien LEMONNIER, Serge LEMONNIER, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mmes Pierrette POUSSET, Martine SAVARY, MM. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD, Mme Esther BEUVE qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GAUTIER, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Nathalie LECLER qui a donné pouvoir à M. le Maire, M. Alain LENESLEY qui a donné pouvoir à Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Isabelle DEGUETTE

Date de convocation : 15 octobre 2020

Date d'affichage : 27 octobre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Délib. n°2020-070 : Elaboration du PLUi (phase réglementaire) - constitution d'un groupe de travail

Débuté en juin 2018, le processus d'élaboration du PLUi, porté par St-Lô Agglo, rentre dans sa phase réglementaire, consistant dans la définition du zonage d'urbanisme, du règlement et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP).



L'année 2021 sera consacrée précisément à l'élaboration du zonage qui a pour objet de découper le territoire en 4 grands types de zones : urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N).

Pour mener à bien ce travail, St-Lô Agglo a fait le choix d'une démarche participative faisant intervenir toutes les communes du territoire. Un **outil cartographique en ligne** a donc été imaginé sur le mode collaboratif pour permettre aux élus municipaux d'agir directement sur le découpage proposé.

Dans un souci de transparence et de concertation, il est proposé de créer un groupe de travail dédié au PLUi, qui aura pour mission de suivre le déroulement de la procédure, d'être associé aux réflexions autour du PLUi, et de faire des propositions à St-Lô Agglo.

Calendrier prévisionnel des réunions du groupe de travail :

- Mardi 10/11 de 14h à 16h
- Lundi 16/11 de 14h à 16h

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- **Instituer un groupe de travail PLUi qui aura pour mission de suivre le processus d'élaboration du document d'urbanisme et de faire des propositions ;**
- **Approuver la composition de la commission ad hoc comme suit :**
 - **Alain EUDES**
 - **Emmanuel JAMARD**
 - **Martine SAVARY**
 - **Catherine COQUELIN**
 - **Nathalie LECUIR**
 - **Alain LENESLEY**
 - **Sébastien LEMONNIER**
 - **Joël GAUTIER**
 - **Nathalie LECLER**
- **Dire que le groupe de travail sera présidé par Alain EUDES, maire-adjoint à l'urbanisme.**

Pour : 27	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

